



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 1360

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à Mme Gisèle Biémouret, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Gisèle Biémouret. Madame la ministre des affaires sociales et de la santé, alors que nous entamons à l'Assemblée la deuxième lecture de la réforme des retraites, nous voulons vous redire notre fierté de porter cette réforme équilibrée et juste (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe UMP.*) qui va permettre de consolider notre système de retraites par répartition.

Pour réussir cette réforme issue de la mobilisation des partenaires sociaux, plusieurs leviers ont été actionnés. Ils permettent de répartir l'effort entre les différentes catégories de financeurs et de bénéficiaires du système de retraites.

Oui, des efforts doivent être fournis pour empêcher la dérive financière de notre système de retraite. Sans réforme, le déficit du système aurait atteint vingt milliards d'euros en 2020. Ne rien faire aurait été une faute. Ne rien faire aurait signifié que l'on menaçait la solidarité intergénérationnelle à laquelle les Français sont attachés depuis la Libération.

Madame la ministre, le Gouvernement apporte la preuve qu'il est possible de réformer notre pays sans le brusquer et sans le brutaliser. Quel changement par rapport à vos prédécesseurs ! (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Votre réforme est porteuse de grandes avancées sociales : réduction des inégalités entre les femmes et les hommes, meilleure prise en compte des temps partiels, intégration facilitée des trimestres d'apprentissage et d'étude, appréciation de certaines retraites agricoles. Votre réforme corrige les inégalités dans l'accès à la retraite.

Et surtout, nous engageons le grand chantier de la pénibilité. Les travailleurs les plus sollicités physiquement vont bénéficier d'une réduction de leur durée de cotisation et d'un accès privilégié à la formation professionnelle. C'est une avancée considérable, dont nous sommes tous très fiers.

Madame la ministre, pouvez-vous nous rappeler quelle ambition anime le Gouvernement dans la conduite de votre réforme des retraites ?

Plusieurs députés du groupe UMP . Il n'en a pas !

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales et de la santé*. Madame la députée Gisèle Biémouret, vous avez raison de rappeler que nous avons poursuivi, en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, le débat sur le projet de loi du Gouvernement garantissant l'avenir de notre système de retraites.

M. Arnaud Robinet. Projet de loi rejeté par le Sénat !

Mme Marisol Touraine, *ministre*. Vous avez raison de le souligner, le Gouvernement a engagé de profondes transformations pour notre pays, parmi lesquelles il en est une évidemment essentielle, qui consiste à garantir un pacte social de qualité, solidaire et pérenne aux jeunes générations qui sont aujourd'hui engagées dans la vie active. Ce pacte permettra aux jeunes actifs de pouvoir compter sur une retraite digne, le moment venu. Alors que notre système de retraite est confronté à un défi financier important, nous voyons, à l'occasion de ces débats, que des options différentes existent entre l'opposition et la majorité.

Au Sénat, et sans doute également à l'Assemblée nationale, l'UMP n'a cessé de faire la promotion du système de retraites par capitalisation. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Plusieurs députés du groupe UMP. C'est faux !

M. Nicolas Dhucq. Mensonge ! Mensonge !

Mme Marisol Touraine, *ministre*. Je le dis : le Gouvernement défend avec fermeté et conviction la retraite par répartition, qui est le système de retraites juste et solidaire. Nous avons des positions antagonistes sur ce sujet, mesdames et messieurs de l'opposition.

Le Gouvernement a fait le choix de ne pas faire reposer l'effort sur les jeunes générations, contrairement à ce que vous avez fait et que vous persistez à défendre en demandant le relèvement de l'âge légal de départ. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. On se calme, s'il vous plaît !

Mme Marisol Touraine, *ministre*. Le Gouvernement refuse le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite. L'opposition a voté contre la mise en place d'un compte pénibilité et la reconnaissance des différences de trajectoires des hommes et des femmes dans notre pays.

Notre gouvernement assume pleinement une réforme de responsabilité et de justice ; à l'opposition de prendre ses responsabilités ! (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP. – Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Biémouret](#)

Circonscription : Gers (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1360

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 novembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 novembre 2013](#)